



Conseil économique et social

Distr. générale
11 décembre 2012
Français
Original: anglais

Commission des stupéfiants

Cinquante-sixième session

Vienne, 11-15 mars 2013

Point 3 de l'ordre du jour*

Directives de politique générale pour le programme contre la drogue de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime et renforcement du programme contre la drogue ainsi que du rôle de la Commission des stupéfiants en sa qualité d'organe directeur, y compris les questions administratives, budgétaires et de gestion stratégique

Commission pour la prévention du crime et la justice pénale

Vingt-deuxième session

Vienne, 22-26 avril 2013

Point 3 a) de l'ordre du jour**

Questions administratives, budgétaires et de gestion stratégique: travaux du groupe de travail chargé d'améliorer la gouvernance et la situation financière de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime

Travaux du groupe de travail intergouvernemental permanent à composition non limitée chargé d'améliorer la gouvernance et la situation financière de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime

Note du Secrétariat

Résumé

La présente note a été établie en application de la décision 2011/258 du Conseil économique et social, dans laquelle le Conseil a prorogé le mandat du groupe de travail intergouvernemental permanent à composition non limitée chargé d'améliorer la gouvernance et la situation financière de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, ainsi que des résolutions 52/13, 54/10 et 54/17 de la Commission des stupéfiants et des résolutions 18/3, 20/1 et 20/9 de la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale. Elle rend compte des travaux que le groupe de travail a accomplis entre le 12 novembre 2012 et le 14 janvier 2013. Les travaux effectués avant cette période ont été présentés dans le document E/CN.7/2012/12/Add.1-E/CN.15/2012/12/Add.1.

* E/CN.7/2013/1.

** E/CN.15/2013/1.



I. Délibérations

1. Entre le 12 novembre et le 3 décembre 2012, le groupe de travail intergouvernemental permanent à composition non limitée chargé d'améliorer la gouvernance et la situation financière de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime a tenu trois réunions informelles. Il a poursuivi l'examen des questions inscrites à son ordre du jour tel qu'approuvé par le Conseil économique et social dans sa décision 2011/258, par la Commission des stupéfiants dans sa résolution 52/13 et par la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale dans sa résolution 18/3, conformément à son mandat figurant en annexe à ces résolutions, ainsi qu'aux dispositions des résolutions 54/10 et 54/17 de la Commission des stupéfiants et 20/1 et 20/9 de la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale.

2. À la réunion du groupe de travail tenue le 12 novembre 2012, les représentants du Groupe de l'évaluation indépendante ont présenté les travaux entrepris pour répondre au besoin exprimé de renforcer la culture de l'évaluation à l'ONUDC, dont les principaux objectifs étaient d'établir durablement une fonction d'évaluation efficace et indépendante sur le plan opérationnel, de promouvoir, d'institutionnaliser et de mettre en œuvre les principes de l'évaluation et d'intégrer l'évaluation dans la prise de décision et la planification future à l'ONUDC. Les participants ont souligné que l'ONUDC devait continuer à poursuivre son action auprès des États Membres et les faire participer aux évaluations ainsi qu'à leur conduite et à la définition d'indicateurs de performance. Un exposé a été présenté sur le programme régional pour l'Afrique australe. Ce programme, qui était sur le point d'être lancé, mettait l'accent sur la prévention du crime, la lutte contre le crime organisé et le problème du VIH/sida lié à la drogue. En particulier, il soulignait le lien entre le développement et la criminalité et visait à renforcer la gestion des frontières, la coopération transfrontalière et la participation de la région aux efforts interrégionaux et mondiaux de lutte contre la criminalité. Le Chef du Service de la gestion des conférences de l'ONUV a présenté un exposé sur l'enregistrement numérique des travaux des réunions des organes intergouvernementaux. Tout en se félicitant de l'utilisation des nouvelles technologies, les participants ont estimé que l'enregistrement numérique ne devrait pas remplacer mais compléter les documents écrits et constituer un service supplémentaire assuré sans incidences financières.

3. Le groupe a repris ses travaux le 19 novembre 2012 afin d'examiner la question de la stratégie de mobilisation de fonds de l'ONUDC pour la période 2012-2015. Le Chef du Service de la gestion des ressources financières a rappelé les éléments clefs de cette stratégie: augmenter la base de ressources du budget ordinaire; définir une liste de fonctions de base de l'ONUDC et créer un cadre de référence pour le financement des activités de base; adopter un processus institutionnel pour la planification des ressources de base et normaliser et harmoniser le système de recouvrement intégral des coûts directs des activités d'assistance technique. Il a également noté qu'il serait très utile que les États Membres et les organes directeurs participent plus activement à l'établissement du budget biennal consolidé, y compris au processus ultérieur de financement des activités spéciales. Un mécanisme annuel d'appel de fonds pourrait considérablement faciliter la fixation de priorités pour l'allocation des ressources et améliorer ainsi la prévisibilité et la planification. Étant donné que les fonds à des fins générales avaient tendance à baisser, obtenir des ressources pour les activités de

base constituait l'une des principales préoccupations de l'ONUDC. Les participants ont noté que la gestion des priorités était déterminante. Dans l'ensemble, ils sont convenus que l'ONUDC devrait continuer à donner des conseils au groupe de travail au sujet du recouvrement intégral des coûts et de l'utilisation des ressources de base. Il a été dit que le groupe de travail, tout en examinant la question de la mobilisation des fonds, pourrait débattre par exemple de la mise à jour des lignes directrices concernant les ressources à des fins générales, de l'élaboration de normes pour la communication d'informations sur l'exécution et de moyens de faciliter le versement de fonds à des fins génériques. La coprésidence a présenté au groupe de travail pour examen une version préliminaire d'une déclaration des coprésidents du groupe destinée à servir de base de discussion à la reprise des sessions des Commissions en décembre 2012 pour faire progresser l'examen par celles-ci du fonctionnement du groupe en 2013.

4. À la réunion tenue le 3 décembre 2012, le Directeur exécutif adjoint de l'ONUDC a rappelé que le montant global des recettes au titre du budget ordinaire et des recettes à des fins générales avait diminué par rapport au budget global de l'ONUDC au cours des 10 dernières années et que, pour remédier à cette situation, l'ONUDC allait essayer de mettre en œuvre un système de recouvrement des coûts directs et indirects des projets et des programmes d'assistance technique. Les participants ont rappelé qu'il était nécessaire que l'ONUDC définisse ses fonctions de base et en détermine le coût, et que le groupe de travail continue d'examiner comment mobiliser durablement les ressources nécessaires pour les activités de base. Si son mandat était prorogé au-delà du premier semestre de 2013, le groupe de travail pourrait débattre de questions telles que la mise à jour des lignes directrices concernant les ressources à des fins générales, l'élaboration de normes pour la communication d'informations sur l'exécution et les moyens de faciliter le versement de fonds à des fins génériques. Le Directeur exécutif adjoint s'est félicité que l'ONUDC puisse recourir à la programmation intégrée en partenariat avec les États Membres et le groupe de travail pour mobiliser des ressources et faire la soudure entre l'approbation du budget consolidé et son financement, sachant que près de 90 % des ressources proviennent de contributions volontaires. Des moyens viables de présenter chaque année des rapports transparents sur l'exécution devraient être trouvés, et le recours à un mécanisme annuel d'appel de fonds pourrait réduire les contributions affectées à des fins spécifiques et faciliter le versement de fonds à des fins génériques. Le groupe de travail a repris l'examen du projet de déclaration des coprésidents qui avait été présenté à la réunion du 19 novembre 2012. Une délégation a donné lecture d'un document exposant la position du Groupe des 77 et de la Chine sur l'examen du fonctionnement du groupe de travail que les deux Commissions examineront en 2013. Le Chef du Service de la prévention du terrorisme de l'ONUDC a présenté le programme thématique sur la prévention du terrorisme (2012-2015), en insistant en particulier sur ses volets concernant par exemple la promotion de mesures en faveur des victimes du terrorisme au sein du système de justice pénale et la lutte contre l'utilisation d'Internet à des fins terroristes, le terrorisme dans les moyens de transport, le terrorisme chimique, biologique, radiologique et nucléaire, et le financement du terrorisme. La coopération au sein de l'ONUDC a été renforcée, de même que la coopération avec l'Équipe spéciale de lutte contre le terrorisme et la Direction exécutive du Comité contre le terrorisme du Conseil de sécurité des Nations Unies. Le programme de travail provisoire du groupe pour janvier et février 2013 a été approuvé.

5. À la réunion tenue le 14 janvier 2013, le Chef du Service de la gestion des ressources humaines a présenté les mesures prises pour améliorer la parité entre les sexes aux postes de direction à l'ONUDC ainsi que l'équilibre vie professionnelle-vie privée, comme suite à la recommandation 11 du rapport du Corps commun d'inspection intitulé "Examen de la gestion et de l'administration de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (JIU/REP/2010/10)". Les participants ont salué les progrès réalisés par l'ONUDC pour améliorer la parité entre les sexes au sein de l'Organisation ainsi que la détermination du Directeur exécutif en la matière. Les discussions sur la stratégie de mobilisation de fonds de l'ONUDC pour la période 2012-2015 ont été reprises et il a été suggéré que le groupe de travail continue d'examiner l'approche-programme intégrée dans le contexte des activités de mobilisation de fonds. Le groupe de travail est convenu que la déclaration de ses coprésidents dont il avait été donné lecture à la reprise des sessions des Commissions en décembre 2012 et rendu compte dans leurs rapports respectifs pourrait servir de point de départ pour la préparation de l'examen du fonctionnement du groupe à la cinquante-sixième session de la Commission des stupéfiants et à la vingt-deuxième session de la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale. Lors d'une réunion formelle prévue le 1^{er} février, le groupe de travail envisagerait de faire avancer les travaux sur cette question dans le cadre de l'examen des recommandations qu'il pourrait présenter aux Commissions à la première partie de leurs sessions ordinaires en 2013.

II. Organisation de la réunion et questions administratives

6. Sous la direction des Coprésidents, M^{me} Maria Oyeyinka Laose (Nigéria) et M. Ignacio Baylina Ruiz (Espagne), le groupe de travail a tenu trois réunions informelles au cours de la période considérée, les 12 et 19 novembre et le 3 décembre 2012. D'autres réunions informelles étaient prévues le 14 janvier et le 11 février 2013. Conformément à la résolution 54/10 de la Commission des stupéfiants et à la résolution 18/3 de la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale, une réunion officielle du groupe de travail aura lieu le 4 février 2013.

7. La déclaration des Coprésidents du groupe de travail (E/CN.7/2012/CRP.9-E/CN.15/2012/CRP.7) dont il a été fait mention plus haut a été finalisée lors de la réunion du 3 décembre 2012 et présentée à la réunion conjointe tenue le 6 décembre 2012 lors de la reprise de la 55^e session de la Commission des stupéfiants et de la 21^e session de la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale. Conformément à la recommandation du bureau élargi de chaque Commission, la déclaration a été lue par l'un des Coprésidents à la réunion conjointe et les deux Commissions ont décidé de l'inclure dans le rapport sur la reprise de leur session.

8. Le Secrétariat a continué de fournir au groupe de travail des documents et des informations sur papier et sous forme électronique, notamment sur une page Web accessible au public (www.unodc.org/unodc/en/commissions/wg-governance-finance-2.html) et une page Web sécurisée destinée aux États Membres (www.unodc.org/missions/en/wggf/index.html) qu'il a créées et qu'il met à jour à son intention.